

Marseille

Mieux vivre ensemble



Notre ville, a valeur d'exemple pour sa capacité à accueillir, respecter l'Autre et ses différences. Nous bénéficions d'un modèle social et de solidarité plus développé qu'ailleurs.

C'est pour cela que nous

réussissons à mieux intégrer ceux qui sont « au bord du chemin ». Et c'est pour cela que j'ai mis en œuvre dès 2008, le Plan « Mieux vivre ensemble », qui doit permettre à notre ville de continuer d'affirmer sa spécificité et sa fraternité, à partir de sa transformation que nous voulons harmonieuse et dynamique pour tous.

Dans cette perspective, les élus de la Majorité municipale développent au quotidien des initiatives, en particulier pour l'apprentissage de la citoyenneté, pour l'information électronique, pour la sensibilisation des jeunes au respect de notre environnement, pour l'accès à la santé, et aussi pour l'accueil dans les services publics marseillais. Preuve en a été encore apportée lors de cette semaine thématique.

Ce Plan, doit contribuer à mieux cimenter encore notre pacte social républicain. Il constitue un plus pour notre République, celle que nous voulons une et indivisible.

Un plus pour le respect de soi-même et des autres à partir de règles de bonne conduite dans la société où l'on vit. Un plus pour la tolérance au regard de toutes les différences qui doivent nous rassembler et nous enrichir. C'est pourquoi les 110 projets labellisés « Mieux vivre ensemble » concernent la solidarité, la cohésion sociale, la citoyenneté. Des principes qui constituent, l'ossature de la politique que je conduis depuis 1995 à la Mairie de Marseille.

Toutes les actions menées, en cours ou à venir, témoignent de notre volonté d'affirmer ce rôle de laboratoire social que joue la Ville de Marseille, en France et en Europe, pour intégrer toutes les cultures, toutes les origines et toutes les communautés.

Jean-Claude GAUDIN
Maire de Marseille,
Vice-Président du Sénat



PAGE 2
TOUT CE QUI NOUS RELIE,
NOUS GRANDIT



PAGE 3
L'APPRENTISSAGE
DE LA CITOYENNETÉ



PAGES 5
MARSEILLE
MIEUX VIVRE ENSEMBLE



PAGE 6
UNE DÉMOCRATIE
CONNECTÉE



PAGE 7
LE BATAILLON DE
MARINS-POMPIERS



PAGE 8
LA SOLIDARITÉ ENTRE
LES GÉNÉRATIONS



Pour toute information, rendez-vous sur :
www.marseille.fr

Allo Mairie
0810 813 813



marseille
mieux vivre
ensemble

VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

TOUT CE QUI NOUS RELIE, NOUS GRANDIT

MARSEILLE, NOTRE LIEU DE VIE

MARSEILLE EST DEPUIS 2600 ANS UNE VILLE D'ACCUEIL. UNE VILLE COSMOPOLITE QUI OFFRE LA FORMIDABLE APTITUDE À ATTIRER LES AUTRES, MAIS AUSSI À LES RECEVOIR, À LES TRANSFORMER EN CITOYENS, C'EST-À-DIRE EN HABITANTS DE LA CITÉ.

Une ville qui a changé et qui poursuit sa métamorphose. Avec son nouveau dynamisme économique, son bouillonnement culturel, Marseille se propulse au rang de métropole internationale.

Mais le Maire de Marseille, qui conduit ce renouveau de la 2^e ville de France, entend que cette mutation s'accomplisse « sans laisser personne au bord du chemin ». C'est pourquoi il a initié en 2008, un Plan « mieux vivre ensemble » pour que la ville ne connaisse pas, comme tant d'autres métropoles, de souffrances, de ruptures sociales, d'incivismes, d'intolérance, de déficit d'informations et de services publics. « Marseille mieux vivre ensemble » constitue un véritable dispositif d'actions pratiques et de proximité », qui implique les acteurs publics, les citoyens, les associations pour faire en sorte que tous les Marseillais soient des citoyens responsables et pas seulement des consommateurs de services publics.

Ce Plan, fort aujourd'hui de 110 actions, ambitionne d'apporter « un plus » dans la vie quotidienne des Marseillaises et des Marseillais pour leur bien-être et l'intérêt général.

Il est évident que sans tolérance, sans mixité et sans civisme, aucun équilibre urbain durable n'est crédible.

Ces initiatives sont à l'origine de l'Ecole de la deuxième chance, du SAMU social, seule structure de ce type en France à faire partie intégrante de la municipalité, du paiement à demi-tarif ou encore de la gratuité dans le self de nos écoles pour les enfants des familles les plus modestes, du développement de la solidarité intergénérationnelle, de la défense des droits de la femme, de l'aide aux associations, de l'accès à la propriété pour tous avec le chèque Premier logement, etc. Rappelons aussi que le nombre de places en crèche à Marseille est

deux fois supérieur à la moyenne nationale, que notre Bataillon de Marins-Pompiers intervient partout dans le monde dès qu'une catastrophe majeure survient...

« Marseille mieux vivre ensemble » comporte cinq axes majeurs :

- 1. Réconcilier la population avec le réflexe civique en créant une charte « Marseille citoyen »,
- 2. Lutter contre l'exclusion et l'e-exclusion en permettant à chacun d'accéder aux moyens technologiques modernes et aux nouveaux e-services,
- 3. Briser la fracture sociale en éduquant et en prévenant sur le bon geste qui sauve,
- 4. Développer la solidarité entre les générations,
- 5. Faire de Marseille une ville à l'accueil exemplaire.

Car « mieux vivre ensemble » vise à mieux comprendre comment fonctionne la vie urbaine et comment le civisme de chacun fait le bien être de tous. Cette démarche nous concerne donc tous puisqu'il s'agit de donner à chacun d'entre nous les trois forces du citoyen : le pouvoir, le savoir, le vouloir.

Il s'agit de donner à chacun d'entre nous les 3 forces du citoyen : le pouvoir, le savoir, le vouloir.



NATURALISATION

LA REMISE DU DÉCRÉT DE NATURALISATION, UN MOMENT SOLENNEL

Acquérir la nationalité française n'est pas une simple formalité administrative. C'est un véritable engagement citoyen.

Ceux qui demandent à devenir français témoignent qu'ils partagent les valeurs fondamentales de notre République et qu'ils sont parfaitement assimilés à notre société. Par cette démarche, ils démontrent leur désir de faire partie d'un destin, celui de notre Nation.

Les dossiers de demandes de naturalisation sont déposés et instruits dans les 23 Bureaux Municipaux de Proximité. Ils sont ensuite validés par l'État. Depuis le 1^{er} juillet dernier, la réforme de la procédure de naturalisation, a mis en place une charte des droits et devoirs du citoyen, qui sera signée par chaque étranger naturalisé. La céré-

monie de remise des décrets de naturalisation constitue donc un moment très fort pour le récipiendaire, car elle marque son entrée dans la communauté nationale française.

Dans cet esprit, cet événement prend désormais une dimension solennelle à Marseille, l'occasion de mettre en valeur les symboles de la République. C'est ainsi que le 7 octobre dernier, cent Marseillais ont été invités à l'Hôtel de Ville, où ils ont reçu, des mains du Maire de Marseille, le précieux document prouvant leur appartenance à notre nation.

Dans son discours, il a rappelé et expliqué à ses compatriotes leurs nouveaux droits, mais aussi leurs obligations en tant que citoyen français. Il en a profité pour mettre l'accent sur la qualité de l'accueil réservé dans

ses services aux étrangers voulant devenir français. Un service public à l'écoute, remplissant son office institutionnel et pédagogique et sachant orienter ces nouveaux citoyens vers d'autres services publics si nécessaire.

Par cette initiative, la Ville entend montrer combien elle respecte le citoyen quelle que soient ses origines et prouve, s'il en était encore besoin, que « mieux vivre ensemble » est un véritable engagement.



CAROLINE POZMENTIER
Adjointe au Maire déléguée au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Police Municipale, Police Administrative



“ La Police Municipale va à la rencontre de nos anciens pour les mettre en garde contre les risques d'insécurité au quotidien, ce qui contribue à leur tranquillité d'esprit et à leur bien-être. ”

L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

DE L'ÉDUCATION À L'ÉCOCITOYENNETÉ

C'EST UNE ÉVIDENCE : LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI SONT LES ADULTES DE DEMAIN.



C'est en les éduquant dès leur plus jeune âge aux problèmes de notre environnement, au sens large du terme, que les mentalités pourront évoluer favorablement pour une société moins égoïste et plus respectueuse de la planète. La Ville de Marseille a créé en 1999 un centre d'éducation à la citoyenneté. De la réflexion menée par un groupe de travail qui œuvre depuis pour la pédagogie à l'écocitoyenneté. Chaque année la Ville de Marseille propose aux enseignants des classes

primaires des écoles publiques et privées des « parcours écocitoyens », combinaison de trois activités complémentaires se déroulant en classe. L'occasion de découvrir des sites comme le Muséum d'Histoire naturelle, les musées, les fermes pédagogiques, le Centre pédagogique de la Mer ou les Archives municipales. Ces « parcours » sont intégrés par les enseignants dans le projet de leur classe, la Ville fournissant tous les documents pédagogiques. Par ailleurs, la Ville de Marseille tra-

veille en soutien et conseil pour tout type de projets en lien avec l'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable. Pour l'année scolaire en cours, 140 classes suivront ces « parcours », soit 3780 enfants. Cette politique innovante de Marseille a été reconnue au plan national : en 2006, la revue professionnelle « La Gazette des Communes » a décerné son « Prix Territoriaux » à la Ville de Marseille pour son travail et son mode de gouvernance.

BERNARD SUSINI

Adjoint au Maire délégué au Développement Urbain Durable, Plan climat territorial



“Nous allons mettre en place une assemblée de jeunes, élus par leurs pairs. Ils vont réfléchir sur la ville dont ils rêvent et présenteront, ensuite, le projet au Maire de Marseille. Certaines de leurs propositions nous montreront des chemins à suivre.”

L'« ENJEU », SENSIBILISER LES ÉCOLIERS À L'ENVIRONNEMENT

QUEL MEILLEUR ENDROIT POUR DÉCOUVRIR LA BEAUTÉ DE NOTRE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL ET EN MESURER TOUTE LA FRAGILITÉ QUE LES CALANQUES DE MARSEILLE ?

Il apparaît donc logique d'avoir choisi les abords de ce joyau naturel pour y implanter l'« Enjeu » un centre de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Cette structure municipale, unique en France, accueille les enfants et les adolescents, de 9 à 14 ans, pendant les temps périscolaire, extrascolaire et scolaire. Située dans le 9^e arrondissement, l'Enjeu a été inaugurée officiellement le 21 septembre dernier, dans le cadre du lancement du Plan « Marseille mieux vivre ensemble », mais elle fonctionne depuis les vacances scolaires de Pâques 2009 et a déjà reçu plus de 8 000 écoliers. Il s'agit d'apporter aux petits marseillais de l'animation et de l'éducation, de leur apprendre le monde qui les entoure et à le respecter. En fait, de les « éveiller et de les sensibiliser à l'environnement » afin de faire en sorte qu'ils soient « des courroies de transmission » pour relayer le message et que celui-ci se traduise dans les faits, au quotidien. L'« Enjeu » dispose de 5 salles, permettant de traiter des thèmes comme l'air, l'énergie, les risques urbains, les déchets et le recyclage, la faune et la flore des calanques, l'eau et la pollution. De plus, elle propose, en extérieur, une mare pédagogique, un jardin aromatique, un système photovoltaïque, deux bacs à compost et une table d'orientation.

Pour que les enfants prennent mieux conscience de la fragilité de la faune et de la flore du massif des calanques, des randonnées pédestres y sont organisées, au cours desquelles leur sont proposés des jeux autour des plantes. Ainsi, les initiateurs du projet espèrent rendre



l'enfant acteur dans la protection de l'environnement », y compris dans la chasse aux bruits. À l'aide d'un sonomètre, les animateurs du centre leur apprennent à appréhender la notion de bruit et à rechercher des solutions pour en diminuer le volume sonore. Ils apprendront aussi à distinguer les sources d'énergie existant dans la nature et ce qu'elles apportent à l'homme ; à construire un abri en argile pour les oiseaux ; à prendre conscience de la possibilité de réduire la quantité de nos déchets à travers nos choix de consommation ou bien encore à trier les déchets dans les bonnes poubelles. L'arbre « Hector », véritable outil pédagogique créé dans un vrai tronc, les sensibilisera par ailleurs à la biodiversité des forêts naturelles et à la nécessité de les protéger.

DANIELLE CASANOVA

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, Écoles maternelles et primaires

“Nous faisons en sorte que l'école soit aussi un lieu d'apprentissage à la citoyenneté pour tous nos petits marseillais et qu'ils y apprennent notamment à respecter et protéger notre environnement.”



UNE JOURNÉE AVEC...

Dans le cadre de son Plan « mieux vivre ensemble » la Ville de Marseille a lancé, le principe d'« Une journée avec... » qui permet aux enfants de découvrir le travail quotidien des agents municipaux, leur environnement professionnel et leurs contraintes. Il s'agit de proposer aux enfants des centres sociaux, des maisons

de quartier ainsi qu'aux élèves des classes primaires, de côtoyer, pendant une journée, les métiers exercés par la Ville et qui contribuent à assurer le bien-être dans la ville, la tranquillité publique, l'esthétisme de l'espace public. Dès mars 2011, d'autres journées vont s'enchaîner : avec le SAMU Social, les jardiniers et les gardiens des parcs, les policiers municipaux, les cantinières, les techniciens de surface des écoles et des

crèches, les inspecteurs de l'espace public, le service du « détagage », sans oublier le Bataillon de Marins-Pompiers. Les enfants apprendront ainsi à respecter nos personnels, tout en percevant le rôle de l'institution. Cette démarche contribuera à faire apprendre les valeurs civiques et en quoi elles contribuent au mieux vivre ensemble dans la cité. Une opération basée sur le principe du connaître pour comprendre, comprendre pour respecter.

LA VILLE DURABLE DE DEMAIN

De quelle ville rêvent nos enfants ? Chaque nouvelle génération apporte sa contribution à l'évolution de la cité, qu'il s'agisse des axes de circulation, des types d'habitation ou bien encore des espaces verts.

la réaliser. Les enfants, issus des centres sociaux et des écoles de la ville (2 par école et 2 écoles par arrondissement), se réuniront deux fois dans l'année scolaire, avant de présenter leurs propositions au Maire de Marseille.

Pour qu'elles puissent être mises en place, les enfants devront soumettre des plans d'actions concrets et des projets réalisables afin de voir la concrétisation de leur réflexion et que les décisions suivantes restent motivées.

En donnant la parole à ses juniors et en prenant en compte leurs avis, la Ville favorise l'éducation citoyenne dans une optique : « Ma planète, ma ville, mon quartier et moi ». Et à travers cette « ville durable de demain », elle confirme sa volonté de devenir la métropole leader du développement durable.

Pour donner la parole aux plus jeunes, le Maire de Marseille a souhaité la création d'une instance officielle où les enfants se retrouveront dans une configuration de conseil municipal afin, d'une part d'apprendre le fonctionnement de la démocratie à l'échelle de la Ville, la pratique du métier d'élu, et d'autre part de proposer des projets d'amélioration de vie urbaine. En incitant ces écoliers à réfléchir sur l'application du développement durable au niveau du territoire de Marseille, la Ville contribue à leur apprentissage de l'éducation civique tout en favorisant la concertation citoyenne afin de savoir à quelle ville ils rêvent, à quoi ressemble pour eux une ville durable et comment faire pour



CATHERINE CHANTELOT

Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse et aux animations dans les quartiers



“La Ville de Marseille a mis en place l'Enjeu, un centre pédagogique pour inciter les enfants à découvrir la nature, à l'apprécier et à l'aimer pour mieux la protéger, avec l'objectif aussi d'en faire de bons éco-citoyens.”

LAURE-AGNÈS CARADEC

Adjointe au Maire déléguée aux Parcs et jardins, Espaces naturels, Piétonnisation et pistes cyclables, Voirie, Circulation et stationnement



“En passant une journée avec le personnel de nos parcs et jardins, les enfants mesurent mieux la nécessité de ne pas abîmer nos espaces verts et de les préserver.”

MARSEILLE MIEUX VIVRE ENSEMBLE NOUS CONCERNE TOUS

Au travers de ces 110 actions, les citoyens sont responsabilisés, invités à devenir acteurs de leur ville et pas simplement consommateurs de services publics.

Elaboré en cohérence avec les besoins des Marseillaises et des Marseillais, « Marseille mieux vivre ensemble » contribue par exemple à développer l'accès à l'information

pour tous, l'accès à la santé et à rappeler que le respect des règles est naturel et indispensable. Ces 110 initiatives concrètes sont structurées autour de 5 axes :

L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Réconcilier les Marseillais et les Marseillaises avec le réflexe civique.

1

... Parce qu'une vie collective harmonieuse ne saurait exister sans citoyenneté, sans tolérance, sans civisme, sans solidarité et sans devoirs réciproques. De l'enfant au senior, c'est un véritable parcours civique, à travers 5 axes, qui va être proposé à chacun pour lui donner des repères, des gestes et des réflexes qui construisent la ville. De quoi s'agit-il ? D'un véritable plan d'actions pratiques et de proximité déjà mis en œuvre ou qui le seront d'ici 2013.

UN CITOYEN BIEN INFORMÉ EST UN CITOYEN À PART ENTÈRE

Intensifier la mise à disposition de l'information aux citoyens dans les lieux publics mais également aller vers lui à travers les moyens technologiques de notre temps, des e-services facilement accessibles et simples.

2

3

L'ACCÈS À LA SANTÉ, UN DROIT POUR TOUS

Éduquer sur « les bons gestes de la santé », faire connaître les moyens et actions en matière d'information préventive, mais aussi simplifier et renforcer la diffusion des supports sanitaires et sociaux édités par la Ville de Marseille.

5

MARSEILLE, UNE VILLE À L'ACCUEIL EXEMPLAIRE

Etablir une « Charte de l'accueil » et former les agents à un accueil digne d'une métropole internationale avant et après 2013.

DANIEL SPERLING

Adjoint au Maire délégué au Plan "Mieux vivre ensemble". Civisme, Accès à Internet pour tous, Bureaux Municipaux de Proximité, Etat Civil/Visas et légalisations, Allô Mairie



"Le Plan mieux vivre ensemble est un pacte renforcé de confiance et de solidarité entre la Ville et les Marseillais. C'est un plan concret, cohérent et ambitieux au service de Marseille citoyenne."

4

LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Apprendre à se connaître et à apprendre les uns des autres par des échanges de services, par la transmission du savoir, par la capitalisation de l'expérience des aînés.

Pour plus d'infos, appelez Allô Mairie : 0810 813 813*

(*) N° Azur - Prix appel local

UNE DÉMOCRATIE CONNECTÉE

UN SITE INTERNET, OUTIL DE DÉMOCRATIE LOCALE

« UN CITOYEN BIEN INFORMÉ EST UN CITOYEN À PART ENTIÈRE », C'EST LA VOLONTÉ D'OFFRIR À TOUS LES MARSEILLAIS L'ACCÈS À L'INFORMATION, SYNONYME DE RÉUSSITE, D'INTÉGRATION DE TOUS ET D'ÉGALITÉ ENTRE CHACUN.

Considérant que le devoir de pédagogie collective incombe à l'acteur politique dans une démocratie connectée, « marseille. fr », le site Internet de 3ème génération de la Ville de Marseille mis en ligne début 2009, constitue un outil de communication, moderne et réactif et qui permet d'informer rapidement. Tant, Internet répond aux nouvelles pratiques de chacun d'entre nous et à notre volonté d'être au plus près de leurs attentes, d'être totalement en phase avec les nouveaux comportements. C'est pourquoi « Marseille. fr » a été conçu comme un fabuleux outil de démocratie locale, offrant la possibilité à la population de donner son avis sur la politique locale, sur les projets de la municipalité. Le nouveau portail de services en ligne permet par exemple de commander, sans se déplacer, un acte de naissance, se renseigner sur les démarches administratives concernant l'élaboration de passeports ou cartes nationales d'identité, de réserver des places à

l'Opéra, de s'inscrire aux ateliers du Muséum, de solliciter une réduction à la cantine, un permis de construire ou un certificat d'urbanisme mais propose aussi des possibilités de télépaiement. C'est aussi la possibilité d'interroger directement le Maire de Marseille. Le 16 septembre, il a ainsi participé à un tchat télévisé, répondant aux innombrables questions des internautes. Désireux d'encourager et de faire connaître les règles de vie urbaine et de civilité pour les partager, le site vient en outre d'ouvrir Marseille Citoyen, un espace de liberté ludique, pédagogique et informatif sur le comportement civique individuel.

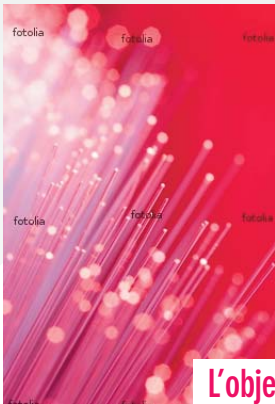


(...) un fabuleux outil de démocratie locale, offrant la possibilité à la population de donner son avis sur la politique locale, sur les projets de la municipalité.



MARINE PUSTORINO
Conseiller Municipal déléguée
site Internet de la Ville

“marseille.fr évolue en permanence au gré des besoins du public et des innovations technologiques. C'est un outil qui privilégie l'information et l'interactivité avec les Marseillais et l'ensemble des internautes.”



LE PLAN NUMÉRIQUE

La Ville de Marseille a élaboré son Schéma directeur d'aménagement numérique qui trace les orientations en matière d'infrastructure, de services et d'usage. Le but est de déployer la fibre optique jusqu'à l'habitant pour offrir à tous les Marseillais l'accès Internet au très haut débit. L'objectif est de couvrir 98 % du territoire à l'horizon 2015, contre 80 % actuellement. Première application de ce schéma directeur : la signature de la charte « Opérateurs ». Il s'agit d'« un

engagement formel et réciproque entre la Ville de Marseille et les cinq opérateurs de télécommunication » (Orange, SFR, Free, Numéricable, Bouygues Télécom) pour amener la fibre optique partout sur le territoire communal. Cette initiative participe fortement à l'attractivité du territoire marseillais en terme économique, social, environnemental et de qualité de vie car, cela signifie à moyen terme une offre de services urbains encore améliorée.

L'objectif est de couvrir 98% du territoire à l'horizon 2015, contre 80% actuellement.

SOCIÉTÉ

« MARSEILLE, C'EST MA COMMUNAUTÉ »

C'EST UN FAIT DE SOCIÉTÉ : LA FAMILLE CHANGE. LE NOMBRE DE FAMILLES RECOMPOSÉES ET DE FAMILLES MONOPARENTALES NE CESSE DE PROGRESSER, À L'IMAGE DE NOTRE SOCIÉTÉ, LE SOCIAL SE DOIT DONC D'ÊTRE EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION ET RÉFLEXION, AFIN D'AGIR AU MIEUX.

Ces changements portent notamment dans les relations entre les hommes et les femmes. D'où la nécessité de lutter par exemple contre les violences faites aux femmes. C'est pourquoi la Ville de Marseille assure en moyenne plus de 3500 consultations par an. Cette mission en faveur des familles s'appuie sur trois objectifs essentiels : offrir à la population un accueil personnalisé et une écoute privilégiée, informer et sensibiliser les Marseillais enfin développer un partenariat entre le monde associatif et les institu-

tions. L'objectif est de maintenir un lien et une cohésion sociale à travers un accueil personnalisé, afin de renseigner les citoyens. Toutes les actions mises en place et les projets entrepris sur le terrain développent cette notion d'écoute associée à une aide logistique, un suivi psychologique et une aide à l'apprentissage de l'autonomie dans la vie quotidienne. D'autres actions seront lancées pour valoriser le rôle des femmes comme vecteur de tolérance et de transmission des valeurs de la République.



NORA PREZIOSI
Adjointe au Maire
déléguée à l'Action
Familiale et Droits
des Femmes

“Nous renforçons le lien social et nous faisons en sorte de régler les petits problèmes au quotidien afin qu'ils ne prennent pas de plus grandes proportions.”

L'ACCÈS À LA SANTÉ, UN DROIT POUR TOUS

DÉFIBRILLATEURS EN « LIBRE SERVICE »

EN 2009, UNE CAMPAGNE NATIONALE POUR LUTTER CONTRE LA MORT SUBITE, AUTREMENT DIT L'ARRÊT CARDIAQUE, AVAIT POUR SLOGAN « 1 VIE = 3 GESTES ».

Ces trois gestes sont : appeler le 15, masser le cœur pour relancer la circulation du sang et défibriller, c'est à dire arrêter la fibrillation ventriculaire avec un appareil qui va envoyer une décharge électrique pour que le cœur retrouve son rythme normal.

Dans ce domaine, Marseille a souhaité faire figure d'exemple. Mieux : la Ville de Marseille a été pionnière dans la lutte contre l'arrêt cardiaque avec l'installation, dès 2007, des premiers défibrillateurs automatisés externes dans des bâtiments publics et la formation du personnel municipal. Depuis, plus de 100 de ces appareils ont été placés dans les mairies de secteur, les piscines

municipales, des gymnases et complexe sportifs, au Palais des Sports, au Palais du Pharo, à la Bibliothèque de l'Alcazar, à la Cité des associations, au siège de la Confédération des comités d'intérêt de quartier, au Dôme, dans les théâtres, dans tous les postes de secours sur les plages, etc.

L'année prochaine, dix bornes de défibrillateurs à usage public 24h/24 seront implantées dans l'hyper centre ville. Parallèlement, la Ville de Marseille sensibilise les acteurs du secteur privé (pharmacies, grandes surfaces, hôtellerie...) afin qu'ils prennent le relais de la municipalité dans cette dynamique d'installation des défibrillateurs. Et elle

a lancé une opération pilote dans les écoles primaires. Destinée à sensibiliser les enfants aux gestes de premiers secours, cette campagne a déjà permis la formation de 3500 élèves de CM1 et CM2.

Sauver une victime d'arrêt cardiaque est un acte citoyen et les enfants restent les meilleurs messagers dans ce domaine. Avec ce dispositif de défibrillateurs en libre service, l'objectif est d'augmenter le taux de survie aux arrêts cardiovasculaires de 3 % à 30 %. Leur installation témoigne de la volonté municipale de s'inscrire dans une dynamique de santé durable.



FRANÇOISE GAUNET

Adjointe au Maire déléguée à la Santé, Hygiène, Prévention des risques sanitaires chez l'adolescent

“L'accès à la santé doit être un droit pour tous. C'est important d'éduquer et de prévenir sur les bons gestes qui sauvent, à l'exemple de l'installation des défibrillateurs qui permettent de secourir les victimes d'arrêt cardiaque.”

UNITÉ D'ÉLITE

LE BATAILLON DE MARINS-POMPIERS

Quel enfant n'a pas rêvé, un jour, de devenir pompier ? Marseille est, avec Paris, la seule ville de France dont la protection est assurée par une formation militaire.

C'est le métier de cette unité d'élite que les enfants et adolescents sont invités à découvrir dans le cadre de « Marseille mieux vivre ensemble ». Afin d'éduquer les juniors sur le principe : connaître pour comprendre, comprendre pour respecter, la Ville de Marseille leur propose de passer « une journée avec le BMPM ». Un grand parcours sportif, dessiné sur le Vieux-Port et constitué de cinq étapes, réservera épreuves ludiques et sportives, émaillées de questions sur la conduite à tenir en cas d'accidents domestiques, de la route et naturels. Cette journée éveillera peut-être des vocations. Elle permettra sur-

tout de mieux appréhender ce métier et les professionnels qui l'exercent avec dévouement au service de la population. Prévention, information régulière, apprentissage des règles de prudence et de civisme lorsqu'une personne ou que l'environnement est en danger, seront les thématiques abordées lors de ces journées. En découvrant des hommes (et des femmes !) exerçant le métier de Marins-Pompiers, leurs tâches quotidiennes, leur environnement professionnel, mais aussi leurs contraintes, les jeunes apprendront à les respecter tout en percevant le rôle de l'institution municipale. Ils apprendront aussi les règles simples de prévention et de civisme. Le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille joue un rôle primordial dans la ville, et même au-delà puisqu'il s'est vu confier la sécurité de l'aéroport de Marseille-Provence, du Grand Port Maritime de Marseille, en particulier sa partie ouest (Fos-sur-Mer, Lavéra et Port-de-Bouc) et du site d'Eurocopter.

Mais le BMPM est souvent appelé, de par son professionnalisme et sa capacité de réaction, pour des missions en France et à l'étranger. Ainsi, récemment, ses hommes ont-ils été dépêchés en Haïti lors du terrible tremblement de terre.



(...) éduquer les juniors sur le principe : connaître pour comprendre, comprendre pour respecter (...)



JOSÉ ALLEGRI

Adjoint au Maire délégué au Bataillon de Marins-Pompiers, Protection civile, Plan Communal de Sauvegarde, Commissions de sécurité, Gestion des risques/Affaires militaires et Anciens Combattants

“Il est primordial de sensibiliser nos concitoyens au savoir-faire de notre Bataillon de Marins-Pompiers à travers des prestations pédagogiques ouvertes aux plus jeunes. L'occasion de rappeler que ce corps d'élite force le respect par son courage et son dévouement au service de la communauté.”



SOLANGE MOLL

Adjointe au Maire déléguée à la Politique en faveur des seniors

LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

“Le soutien scolaire apporté par nos anciens aux enfants montre bien à quel point le lien entre toutes les générations est majeur dans notre ville et se renforce au quotidien au nom des valeurs du civisme.”

L'ACTION INTERGÉNÉRATION FAIT TOMBER LES BARRIÈRES

« Marseille mieux vivre ensemble », c'est savoir vivre avec les anciens, faire de l'espérance de vie gagnée le ferment d'une plus grande fraternité entre les âges, dans une ville où chaque génération compte pour les autres. Parmi nos anciens, il se trouve des enseignants à la retraite qui sont volontaires pour aider des jeunes en difficulté scolaire. À la Plaine, des papys et des mamies aident, chaque mercredi, des élèves à combler leurs lacunes scolaires. Cette expérience reçoit un bon écho, notamment auprès de l'Éducation Nationale et elle devrait s'étendre progressivement à toute la ville, en accord avec les écoles et les parents concernés. Avec cette aide à la sco-

larité pour les primaires, l'action intergénération prend tout son sens car elle favorise l'apprentissage des plus jeunes et sort les anciens de l'isolement. Cette solidarité entre les générations doit développer le partage d'expériences et d'activités, la transmission du savoir aux enfants, celle des bonnes pratiques de prévention de la sécurité. Quoi de plus enrichissant pour les jeunes que d'apprendre avec les aînés et, pour ces derniers, de plus valorisant que de communiquer leurs acquis, avec la sagesse de l'âge ? Cette solidarité va se concrétiser aussi à travers une série de conférences initiant aux gestes de prévention-sécurité. Elle sera donnée par les

policiers municipaux dans les centres sociaux, Maison pour Tous et autres lieux d'accueil des seniors. Les seniors sont souvent victimes d'incivilité et il convient de les sensibiliser à devenir acteurs et responsables de leur sécurité, en les mettant en garde contre les escroqueries, les vols et les cambriolages et en leur apprenant les gestes simples qui leur permettent d'assurer leur sécurité.

(...) développer le partage d'expériences et d'activités, la transmission du savoir aux enfants, celle des bonnes pratiques de prévention de la sécurité.



PATRICK PADOVANI
Adjoint au Maire délégué aux Personnes Handicapées, Toxicomanie, Sida, Comités d'hygiène et de sécurité, Médecine du travail, Plan Alzheimer



“Marseille est la seule ville en France à avoir mis en place un service civique volontaire, au profit notamment des personnes en situation de handicap. Il s'agit pour ces jeunes d'acquérir une expérience tout en venant en aide aux plus fragiles. Nous sommes dans un principe de gagnant-gagnant.”

LE SAMU SOCIAL, UN SERVICE UNIQUE EN FRANCE

LA FRATERNITÉ ET LA GÉNÉROSITÉ SONT DES VALEURS ESSENTIELLES : L'ÉTAT ET LA VILLE DE MARSEILLE ŒUVRENT AU QUOTIDIEN POUR QUE PERSONNE NE SOIT EXCLU ET DANS CE DOMAINE, LA VILLE INTERVIENT BIEN AU-DELÀ DE CE QUE LUI IMPOSE LA LOI.

Acteur majeur de la vie locale et proche des usagers, elle consacre plus de 19 millions d'euros par an pour les seules actions sociales et de solidarité. Avec un unique objectif : faire bénéficier tous les Marseillais d'une amélioration significative de leur qualité de vie. Marseille s'enorgueillit ainsi d'être la seule ville en France à disposer d'un SAMU Social municipal. Opérationnel de 8h30 à 01h30, il compte dix équipes de transport et six équipes de maraudes qui assurent la prise en charge vers les centres d'accueil et d'hébergement. Neuf véhicules d'intervention, adaptés à la mission, effectuent des rondes et sillonnent la ville sur appel. Cette année, le SAMU Social a expérimenté les soins médicaux aux personnes vivant dans la rue. Un médecin accompagne les équipes du SAMU Social en maraude pour évaluer et suivre l'état de santé des plus vulnérables qui refusent systématiquement l'accueil de jour et l'hébergement de nuit. En moyenne chaque jour 80 personnes sont ainsi acheminées vers ces structures. Il faut également savoir que le SAMU Social collecte, toute l'année, produits d'hygiène, couvertures, draps et sacs de couchage. Pour faire ces dons, il suffit d'appeler le 04 95 04 58 57. De même, chaque fin d'année, il offre 4000 colis de Noël aux plus démunis.

quement l'accueil de jour et l'hébergement de nuit. En moyenne chaque jour 80 personnes sont ainsi acheminées vers ces structures. Il faut également savoir que le SAMU Social collecte, toute l'année, produits d'hygiène, couvertures, draps et sacs de couchage. Pour faire ces dons, il suffit d'appeler le 04 95 04 58 57. De même, chaque fin d'année, il offre 4000 colis de Noël aux plus démunis.

SAMU Social : suivre l'état de santé des plus démunis



MICHEL BOURGAT
Adjoint au Maire délégué à la Lutte contre l'exclusion, Intégration, Unité d'Hébergement d'Urgence, SAMU Social



“Nous ne cherchons pas à être exemplaires, mais à être efficaces, à être le plus performant possible dans la lutte contre l'exclusion. C'est pourquoi la Ville de Marseille a voulu faire du SAMU social un véritable service municipal, cas unique en France.”

VILLE PIONNIÈRE POUR LE SERVICE CIVIQUE



Service civique sur les plages du Prado : le « Tiralo »

Marseille a été précurseur dans le domaine du service civique, à travers l'association Unis Cité Méditerranée. Le service civique permet à des jeunes de parcours, de milieux culturels et d'origine diversifiés, de s'engager au service de missions d'intérêt général. À travers les missions qu'il préconise, le service civique favorise la mixité sociale et intergénérationnelle des jeunes et il leur inculque une formation civique et citoyenne. Des principes et des valeurs auxquelles la Ville de Marseille est d'autant plus sensible qu'ils irriguent sa politique municipale. Sur la base du volontariat, ces jeunes, âgés de 18 à 25 ans, vont travailler en équipe, à temps plein, sur différents projets de service à la collectivité. Le 14 juin, une nouvelle convention de 50 volontaires a été lancée par la Ville de Marseille. Elle permet à ces jeunes, de mener des missions pour favoriser l'accès de personnes en situation de handicap dans des activités ou des services proposés au public dans les domaines culturel, sportif, de loisirs. Pendant un an, ces volontaires, qui reçoivent une formation dès le début de leur engagement pour se sensibiliser aux différents handicaps, seront présents sur la plage du Prado, dans les centres de loisirs et les cantines scolaires. Cet accompagnement sera élargi progressivement aux musées, aux bibliothèques, aux équipements sportifs... Car si vivre en milieu urbain avec un handicap s'avère souvent difficile, Marseille veut être une ville accessible à tous et pour tous.